



**Patrick DESIRÉ**  
Secrétaire général de CGT Educ'action

**Roland HUBERT**  
Co-secrétaire général du SNES-FSU

**Laurent COCCOLUTO**  
Co-secrétaire fédéral de SUD éducation

À

**Monsieur Vincent PEILLON**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS

Objet : demande d'audience

Paris, le 23 avril 2013

Monsieur le Ministre,

Nos organisations prennent acte de l'évolution du contenu du projet de loi de décentralisation, concernant le service public d'orientation de l'Éducation nationale. Le choix de ne plus transférer les CIO ni les personnels nous semblait être un premier pas dans la voie d'une revalorisation du rôle et de la place des conseillers d'orientation-psychologues et des directeurs de CIO dans le système éducatif.

Or la publication récente de plusieurs circulaires nous fait douter de la volonté du Ministère de s'appuyer réellement sur les personnels que nous représentons dans la prévention de l'échec scolaire et dans l'aide à l'adaptation des élèves, au collège et au lycée.

En effet, dans la circulaire de rentrée, les conseillers d'orientation-psychologues ne sont cités que dans le paragraphe concernant le décrochage. Alors qu'ils sont psychologues, leur rôle n'est nullement associé au suivi des jeunes en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, ni aux actions visant à améliorer le bien être des adolescents à l'École et leur mobilisation sur leurs apprentissages scolaires. Ce sont pourtant des activités qui les occupent largement et constituent des éléments essentiels si l'on veut que les jeunes puissent se projeter dans l'avenir et s'engager dans un projet d'orientation et un parcours de formation réussis.

Nos collègues ont été particulièrement désappointés de constater que la circulaire FOQUALE, élimine les conseillers d'orientation-psychologues des nouveaux groupes de prévention du décrochage scolaire alors que, bien souvent, ils ont été à l'initiative de la constitution des « équipes de suivi » dans les établissements et s'y impliquent de manière très active. Ces signes

... / ...

sont interprétés négativement par la profession, déjà soumise depuis le début de l'année à des prises de positions contradictoires émanant de différents acteurs.

Enfin, une circulaire prochaine est annoncée concernant le parcours d'information et d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel sur laquelle nous n'avons pas été consultés.

La publication récente du rapport des inspections générales ne peut que raviver ces interrogations. D'autant plus que certaines régions ont déjà pris des initiatives pour expérimenter un SPO régional, y compris sous la forme d'un GIP comme en Champagne- Ardennes, alors que la convention nationale n'est pas encore définie.

Les conseillers d'orientation-psychologues et les directeurs de CIO sont très attachés à la possibilité d'offrir à tous les élèves une aide à la réussite scolaire et à l'élaboration progressive de leurs projets.

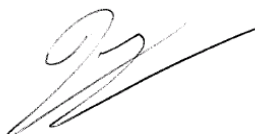
Dans un contexte déjà très difficile du point de vue des effectifs à prendre en charge, de la réorganisation parfois brutale du réseau dans certaines académies, nos collègues attendent des réponses claires à leurs préoccupations, un positionnement réaffirmé de leur rôle dans les collèges, les lycées et l'enseignement supérieur ainsi que de la place des CIO, autrement que comme contributeurs aux actions contre le décrochage.

Nous souhaiterions, Monsieur le Ministre, pouvoir échanger avec vous sur l'ensemble de ces points et vous prions d'agréer l'assurance de nos salutations respectueuses.

Patrick DESIRÉ  
Secrétaire général  
CGT Educ'action



Roland HUBERT  
Co-secrétaire  
SNES-FSU



Laurent COCCOLUTO  
Co-secrétaire fédéral  
SUD éducation

